

# JUSQU'OU PEUT-ON ALLER?

---

CE QUE PENSENT  
LES DÉPUTÉS  
DE LA CIVILITÉ À  
LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

LA DÉMOCRATIE À 360° DE SAMARA : LEADERSHIP

## RÉSUMÉ

Au printemps 2015, Samara a interrogé les députés de la 41<sup>e</sup> législature sur le chahut qui règne à la Chambre des communes.

« C'est plus mesquin, et moins spirituel et intelligent que je ne l'aurais cru. »

### PRINCIPAUX CONSTATS

Sur l'ensemble des députés interrogés, 69 % estiment que le chahut pose un problème à la Chambre des communes—ils sont pourtant 72 % à admettre qu'ils en font.

Beaucoup de députés estiment que le chahut donne aux Canadiens le sentiment que la politique est sans importance et dysfonctionnelle.

Les députés chahutent pour :

1. corriger des omissions, réagir à ce qu'ils considèrent faux ou dénoncer la rhétorique partisane
2. faire rapporter leur opposition dans le hansomard ou les médias
3. soutenir leur « équipe ».

Selon les députés, on chahute avant tout le sujet débattu, les positions idéologiques et les partis. Mais les députées ont aussi droit à des réflexions sur leur sexe, leur âge, leur langue, leur religion et même leur apparence.

Le chahut peut nuire au travail de la Chambre : 20 % des répondants, en particulier les femmes, trouvent que cela affecte leur performance et diminue leur envie de participer.

C'est l'occasion de changer de ton à la Chambre et, pour tous les députés, de faire en sorte que le Parlement soit un lieu de travail plus respectueux et plus efficace. Plus de la moitié de la 42<sup>e</sup> législature est composée de députés qui siègent pour la première fois à la Chambre des communes et qui n'ont pas encore l'habitude de chahuter.

Un changement de comportement peut et devrait être soutenu par de nouvelles règles et structures à la fois préventives et disciplinaires. Une meilleure orientation, une plus grande collégialité, moins de rhétorique partisane et une réforme de la période des questions peuvent contribuer à réduire la probabilité et l'ampleur du chahut. Le fait de « nommer et blâmer » ceux qui chahutent ou de pénaliser les partis contribue à promouvoir davantage l'intérêt d'une politique respectueuse.

Il ne s'agit pas d'enlever à la politique son caractère passionnel. Les débats au Parlement peuvent et devraient enflammer nos émotions, car c'est de l'avenir du Canada qu'il est question. Mais cette passion doit pouvoir se manifester sans insultes personnelles ni tirades partisans.

« Je crois que le chahutage est un symptôme d'un malaise plus profond de la démocratie au sein de nos institutions parlementaires actuelles. »



## INTRODUCTION

### Ce que nous entendons par le chahut

Si vous avez été à la Chambre des communes ou avez suivi la période des questions à la télévision ou en ligne, vous n'y avez pas échappé. Il rebondit sur les murs. Il interrompt les discours importants et la rhétorique partisane. Il déstabilise la personne qui parle. Il oblige le Président de la Chambre à intervenir.

Voilà ce qu'est le chahut.

C'est aussi une façon inélégante et facile—et tout aussi efficace—d'invectiver un collègue. Il s'agit d'une tactique rarement utilisée au travail mais répandue en politique, que tous les partis pratiquent indistinctement et qui a cours dans de nombreux Parlements et législatures au Canada et ailleurs dans le monde. C'est un des cas les plus flagrants et les plus évoqués d'incivisme et d'irrespect ayant cours à la Chambre.

Dans la Chambre des communes, les députés demandent des comptes au gouvernement; débattent et votent sur des enjeux; et défendent les intérêts de leurs concitoyens et de leur parti politique. On peut logiquement s'attendre à ce qu'un excès de chahut, de harcèlement et de bruit les empêche de bien travailler.

La façon dont les députés se comportent et interagissent entre eux à la Chambre des communes contribue grandement à la perception qu'ont les Canadiens du travail qu'ils accomplissent. Selon les études d'opinion publique, la majorité (56 %) des Canadiens ont une moins bonne opinion du système gouvernemental du Canada lorsqu'ils regardent la période des questions. Les deux tiers d'entre eux estiment qu'il « faut le réformer et l'améliorer ».<sup>1</sup> Le comportement des députés dans cette arène publique risque d'accentuer l'opinion déjà négative qu'ont les Canadiens du travail et de l'efficacité de leurs élus.<sup>2</sup>

Les chercheurs de Samara ont voulu en savoir davantage sur ce que pensent les députés du chahut.

## LE SONDAGE SUR LE CHAHUT

Au printemps 2015, Samara Canada a interrogé les députés de la 41<sup>e</sup> législature sur leur expérience du chahut. Nous voulions savoir si les députés chahutaient, ce qu'ils entendaient à la Chambre et s'ils avaient été gênés par le chahut des autres. Et nous avons promis que leurs réponses seraient parfaitement anonymes.

Les 305 députés qui siégeaient à l'époque ont été invités à participer au sondage. En plus de comporter diverses questions fermées, il a été structuré de façon à ce que les députés puissent répondre dans leurs mots. Au total, 29 députés sur les 305 ont participé. Ce nombre ne représente peut-être que 10 % de la Chambre, mais il n'en donne pas moins une idée de ce que pensaient les députés du chahut pendant la 41<sup>e</sup> législature et de son impact sur leur travail. (Pour en savoir davantage sur les méthodes utilisées, voir la section Méthodologie.)

« Votre nez s'allonge. »

### CHAHUT

Le fait d'intervenir à haute voix dans la Chambre sans être invité par le Président.

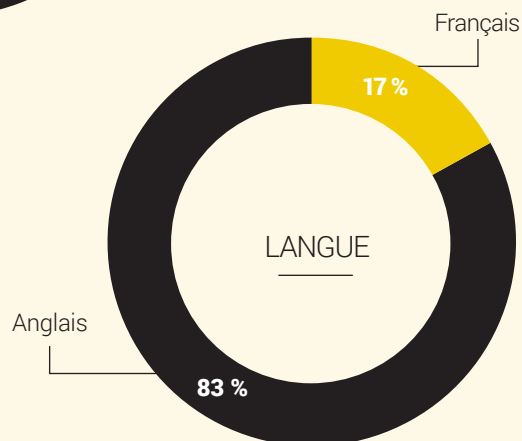
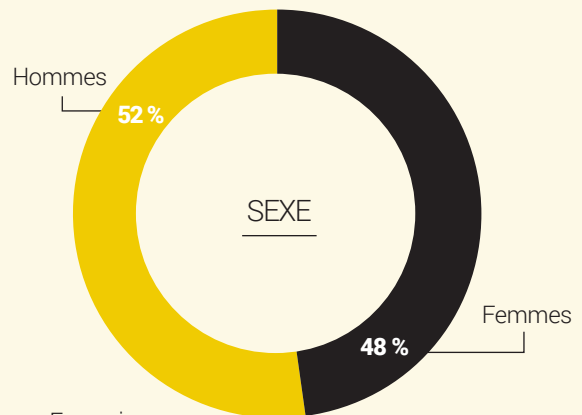
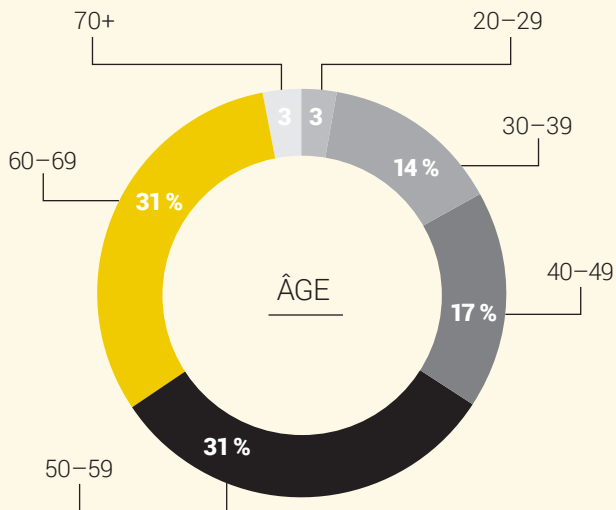
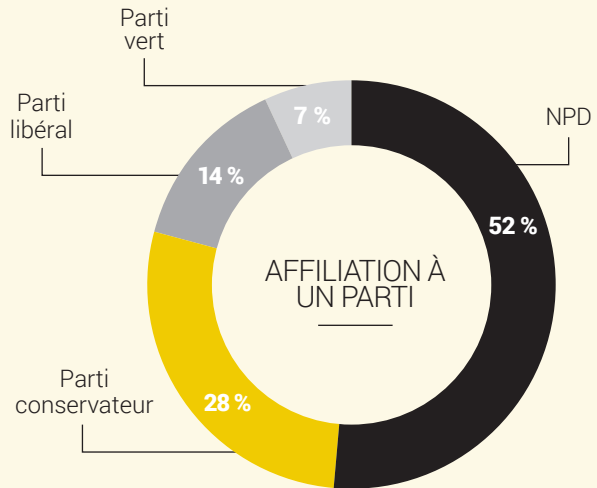
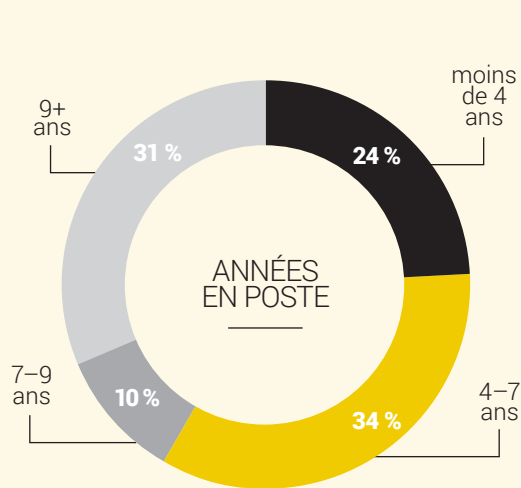
### PÉRIODE DES QUESTIONS

Séance quotidienne de 45 minutes pendant laquelle les députés sont autorisés à poser des questions au premier ministre et à ses ministres afin d'obtenir des renseignements du gouvernement et de lui demander des comptes.

### PRÉSIDENT OU PRÉSIDENT ADJOINT

Député élu, choisi par vote secret par ses collègues députés, qui est chargé de maintenir l'ordre dans la Chambre, d'interpréter ses règles de façon à assurer la bonne conduite des affaires parlementaires et de défendre les droits individuels des députés.

# RÉPONDANTS AU SONDAGE



Précisons que les répondants au sondage ne sont pas représentatifs de la composition de la Chambre à l'époque—il y a un nombre disproportionnellement élevé de députés NPD et peu de Conservateurs. Mais il y avait parmi eux un large éventail pour ce qui de l'âge, du sexe et des années en poste. Au moment du sondage, les Conservateurs étaient au pouvoir et le NPD formait l'opposition officielle.

*\*Comme les chiffres ont été arrondis, il se pourrait que les totaux n'arrivent pas à 100.*



# CHAPITRE 1

## Les résultats

Le sondage de 2015 s'est révélé étonnamment paradoxal : pour la plupart des députés (69 %), le chahut était un problème propre à la Chambre des communes; mais lorsque nous leur avons demandé si eux-mêmes chahutaient, la grande majorité (72 %) a admis volontiers que oui.

Le quart (23 %) pour qui le chahut n'est pas un problème lié à la Chambre trouvait par exemple que « s'il est bien intentionné, positif et opportun, il anime le débat ».

Un député a résumé assez bien la diversité des réponses : « D'une façon générale, c'est irritant. Mais une remarque particulièrement brillante ou lapidaire suscite l'admiration. Et je ne vois pas pourquoi cela changerait. »

En ce qui concerne la fréquence, un quart des répondants (26 %) trouve qu'il y a « toujours » du chahut et 56 % « souvent ».

Beaucoup y voient un problème mais se prêtent au jeu; 63 % des députés admettent qu'ils chahutent « moins d'une fois par semaine ». Aucun n'a parlé de « plusieurs fois par jour ».

Le fait que les députés reconnaissent que le chahut est un problème mais continuent d'en faire crée un cercle vicieux qui demandera des efforts de la part de tous pour cesser.<sup>3</sup>

« On nous compare défavorablement à des écoliers. »

### EST-CE LIMITÉ À LA PÉRIODE DES QUESTIONS?

Selon les répondants, le chahut se produit surtout pendant la période des questions; mais il peut survenir n'importe quand dans la Chambre, par exemple pendant l'examen des Ordres émanant du gouvernement, les interventions des députés et les affaires des simples députés. Les députés ont indiqué qu'ils n'entendent pas beaucoup de chahut pendant les affaires courantes et les débats d'ajournement.

### QUI CHAHUTE?

Selon les répondants au sondage, ce sont les députés masculins de longue date faisant partie de l'arrière-ban conservateur (le parti qui formait le gouvernement au moment du sondage) qui chahutent le plus.



**80 %**

blâment le gouvernement plutôt que l'opposition



**75 %**

blâment l'arrière-ban plutôt que les premières rangées



**89 %**

blâment les anciens plutôt que les novices



**90 %**

blâment les hommes plutôt que les femmes



**68 %**

blâment surtout les Conservateurs, 26 % les Libéraux et 5 % le NPD

\*Remarque : il y avait un nombre disproportionné de députés NPD parmi les répondants.



## CHAPITRE 2

### Que disent-ils?

---

Lorsqu'ils regardent la période des questions à la télévision, les Canadiens n'entendent qu'un brouhaha dont ressortent parfois des mots. Hors contexte, ce chahut ressemble à des dérapages incontrôlés ou des interventions partisans généralisées. Mais comme l'ont expliqué les députés, ils chahutent pour corriger des « erreurs et omissions », faire rapporter leurs interventions et encourager un membre de leur équipe quand ils ne peuvent pas prendre eux-mêmes la parole.

#### **CORRIGER LES « ERREURS ET OMISSIONS » D'UN AUTRE PARTI**

---

Les députés ont indiqué qu'ils chahutent souvent en réaction à des faits erronés ou de fausses perceptions, et emploient alors des mots comme « mensonges », « une honte » ou « n'importe quoi ». Les deux tiers le font parce qu'ils estiment qu'un député propage de la désinformation.

Ils ont surtout du mal à se retenir quand la question ou la réponse est vraiment partisane.

L'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre au moment du sondage, en a convenu dans une entrevue distincte avec un chercheur de Samara : « Quand l'entrée en matière d'un député est truffée de rhétorique partisane, cela provoque une réaction. C'est aussi le cas si un ministre ou un secrétaire parlementaire répond de la sorte... Il y a des ministres qui donnent des réponses et des députés qui posent des questions très factuelles, sans trop d'entrée en matière ni de rhétorique partisane—et la Chambre est plus calme dans ces cas-là. »

Le chahut vise parfois à ramener la personne qui parle vers un sujet plus pertinent ou plus pressant ou qui semble avoir été délibérément ignoré. En voici un exemple : « Je m'emporte quand ils ne traitent pas d'un sujet. Il était question la semaine dernière de la désuétude des trousses de prélèvement en cas de viol, et le secrétaire parlementaire disait que les victimes étaient bien défendues. Je n'arrêtais pas de hurler 'Les trousses. Les trousses. Les trousses.' »

#### **RAPPORTER LES INTERVENTIONS**

---

Le chahut est un des rares moyens dont disposent les députés d'arrière-ban pour montrer qu'ils sont en désaccord avec un sujet débattu à la Chambre. Lorsque le Président intervient pour demander aux personnes dont ce n'est pas le tour de parler de se calmer, ce « rappel au Règlement » est consigné dans le hansard, le compte rendu officiel des délibérations de la Chambre des communes, et les députés sont assurés que leur intervention a été « rapportée ».

**UNE  
HONTE!**

**N'IMPORTE  
QUOI!**

**C'EST  
MALIN!**

**FAUX!  
MENSONGES.**

Il suffit parfois aux députés d'intervenir à voix haute pour avoir le sentiment de faire valoir leur point de vue. Selon un député, les cas les plus flagrants de chahut consistent à « rouspéter d'une façon généralisée pour montrer dans les enregistrements audio, et parfois dans le hansom, qu'une intervention était controversée. C'est, à mon avis, ainsi que le chahut s'avère vraiment utile et important. »

Bien des députés opposés au chahut ont néanmoins admis qu'il s'agit selon eux d'un des rares moyens dont ils disposent pour faire rapporter leur désaccord, compte tenu du mode de fonctionnement traditionnel du Parlement.

Les députés ont, bien entendu, d'autres façons d'exprimer leurs préoccupations. Ils peuvent manifester leur désaccord et leur dissension en votant contre des projets de loi, en demandant un rappel au Règlement, en s'adressant aux médias ou par le truchement du travail qu'ils accomplissent dans les comités. Mais les législatures se succèdent et les députés continuent de chahuter quand ils ne sont pas d'accord.

Au moins un député pense que le chahut cache un problème plus sérieux : « Je crois que le chahutage est un symptôme d'un malaise plus profond de la démocratie au sein de nos institutions parlementaires actuelles. »

## ENCOURAGER SON ÉQUIPE

Les députés parlent souvent de la politique fédérale comme d'un sport d'équipe. Après tout, ils sont presque toujours élus sous la bannière d'un parti et siègent ensemble dans la Chambre des communes. Le chahut devient pour eux une manière d'encourager ceux qui sont du même bord.

Les députés doivent franchir bien des obstacles pour accéder au Parlement—un processus de nomination qui divise, une campagne éreintante—et parcourir souvent de grandes distances chaque semaine pour se rendre de leur circonscription à Ottawa. Mais la période des questions de 45 minutes ne permet qu'à un nombre limité d'entre eux de prendre la parole. Pour ces personnes qui ont choisi la vie de député—des leaders communautaires et des gens ayant l'habitude de parler en public pour la plupart—c'est dur d'être tenus à l'écart.

Comme l'a indiqué un député, « on se croirait dans une patinoire... seules quelques 'étoiles' se retrouvent 'sur la glace' et peuvent se lever pendant la période des questions... Les autres sont des partisans enthousiastes de leur camp, un peu frustrés de ne pas pouvoir participer directement ».



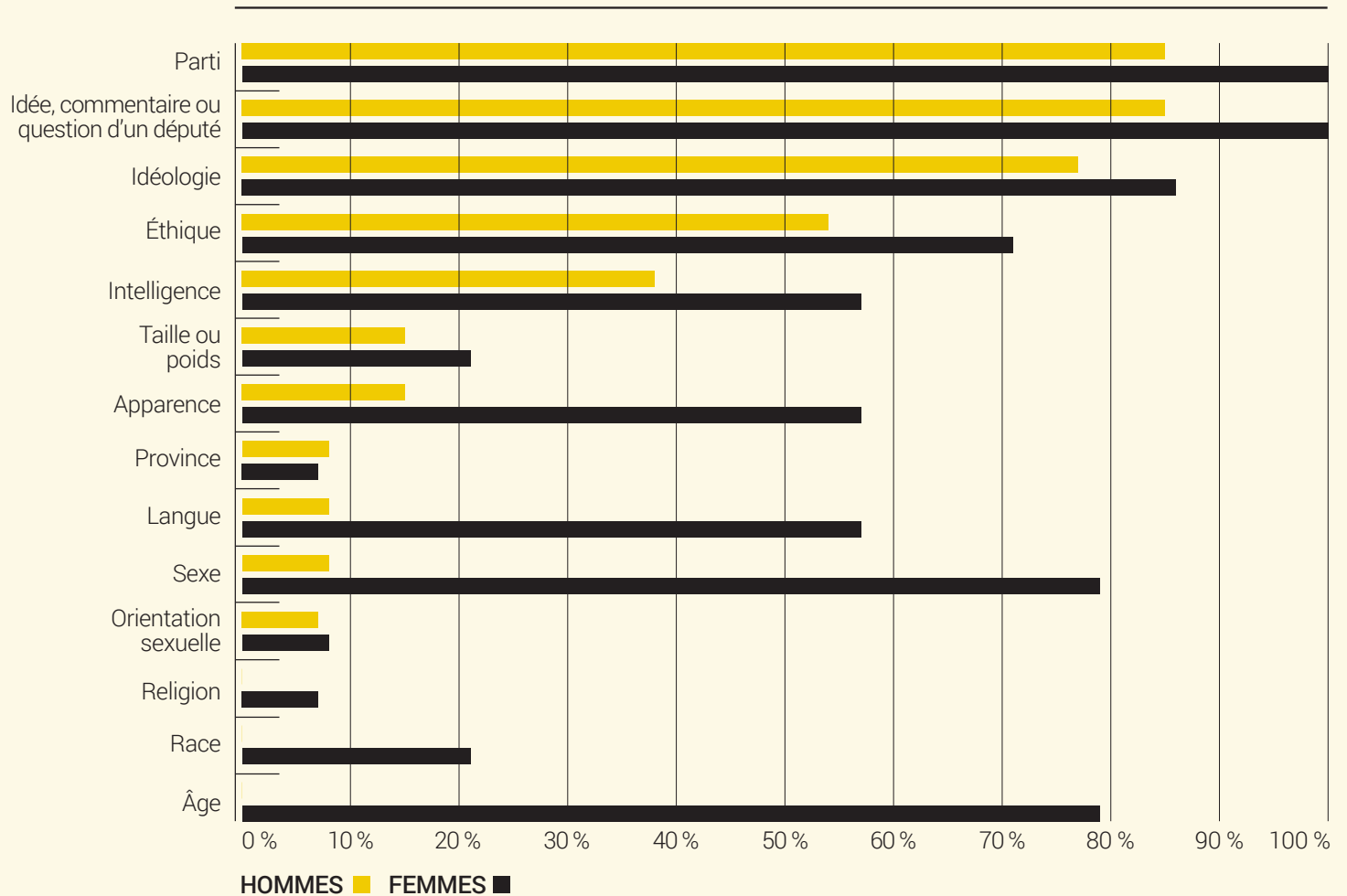
## CHAPITRE 3

### Qu'entendent-ils?

Question chahut, il y a une différence entre ce que les députés affirment dire et ce que beaucoup disent entendre.

*« C'est plus mesquin, et moins spirituel et intelligent que je ne l'aurais cru. »*

## MOTIFS DE CHAHUT SELON LES DÉPUTÉS



Selon eux, c'est l'idée ou la question d'un député, le parti d'un député et l'idéologie d'un député qu'on chahute (dans le tableau de la page suivante, les députés devaient cocher une case si certains sujets étaient chahutés). Il leur est arrivé d'entendre des invectives du genre « une honte », des murmures désapprobateurs, des propos misogynes et même des « allusions à Hitler ». Parmi les autres commentaires entendus et parfaitement inappropriés dans d'autres lieux de travail, il y avait entre autres des allusions au sexe, à l'âge, à la race ou à l'orientation sexuelle—tout le contraire de l'esprit de la Charte canadienne des droits et libertés.

Parmi les répondants, ce sont surtout les femmes qui ont déclaré avoir entendu des allusions spécifiques au sexe, à l'apparence, à l'âge et à la langue. En fait, 79 % d'entre elles ont dit avoir entendu des propos sur l'âge et le sexe, alors que les hommes n'ont fait aucune mention de l'âge et seulement 8 % d'entre eux ont évoqué le sexe. (Précisons que cette question ne visait pas à savoir s'ils étaient visés par le chahut, mais simplement s'ils l'avaient entendu.) L'écart considérable entre ce que les hommes et les femmes ont entendu est frappant, d'autant plus qu'ils travaillent dans la même pièce en général au même moment.



Les femmes ont plus tendance que les hommes à signaler les remarques qui leur sont adressées « fréquemment » (36 % c. 15 %) et « occasionnellement » (57 % c. 54 %). Comme l'a indiqué une députée, « je me suis fait invectiver tellement fort que la personne assise à côté d'elle a dû demander un rappel au Règlement tant il était impossible d'entendre ce que je disais ». Une autre jeune députée a indiqué que le chahut l'amène à se désintéresser de la période des questions.

Un député a brièvement résumé le genre de chahut qui règne dans la Chambre : « C'est parfois amusant, d'autres fois cruel, généralement sans intérêt. C'est [surtout] à l'image du député qui le fait. »

## QUEL EFFET CELA A-T-IL SUR LEUR TRAVAIL?

À la question leur demandant si le chahut affecte leur participation dans la Chambre des communes, 16 % des députés ont répondu que cela les incite à s'impliquer plus souvent.

La plupart (64 %) ont toutefois indiqué que le chahut n'a « aucun effet sur leur participation ». Parmi ceux-là, certains ont précisé que le chahut, sans les empêcher de participer, affecte quand même la qualité de leur contribution. Comme l'indique un député, « le chahut vise souvent à interrompre le fil de la pensée d'une personne et à gêner sa performance ».

Et 20 %<sup>4</sup> des députés (quatre sur cinq étaient des femmes) ont répondu qu'il leur arrivait de participer moins à cause du chahut, soit parce qu'ils relâchent leur attention ou ne cherchent pas autant à prendre la parole. (« Le chahut me fait réaliser qu'on essaie souvent de me réduire au silence », a fait remarquer une députée. « Cela a un effet grave sur moi... je décide de ne pas écouter la période des questions, même si j'y suis... », a dit une autre. Compte tenu de leur expérience, certains députés sont moins capables de jouer leur rôle de représentants à la Chambre, surtout les femmes.

## CONCLUSION

### La 42<sup>e</sup> législature pourrait-elle être différente?

Maintenant qu'un nouveau Parlement a été élu en 2015, à plus forte raison un gouvernement qui a « promis de rétablir la pertinence de la période des questions »<sup>5</sup>—le moment où il y a le plus de chahut—c'est l'occasion de repartir à neuf et de changer la culture dans la Chambre. Samara estime que le fait de réduire et même d'éliminer certaines formes de chahut sera essentiel pour améliorer le décorum sur la Colline et rétablir la pertinence de la période des questions pour les Canadiens.

La plupart des députés interrogés ont admis que le public a une opinion négative de ce comportement, plusieurs d'entre eux ayant conscience que le chahut donne une mauvaise image des députés en général. Plusieurs ont évoqué la possibilité que le chahut amène

« *Taisez-vous et asseyez-vous.* »

#### SENTIMENTS MITIGÉS

Les répondants, tous partis confondus, étaient divisés lorsqu'il s'agit de dire si leur parti leur avait officiellement demandé de ne pas chahuter : 54 % ont répondu oui et 46 % non. On leur a donné pour consigne de ne pas en faire, de ne pas y répondre ou de l'ignorer. Ils ont indiqué que les whips et les chefs de partis exercent un contrôle, mais que les efforts déployés par les chefs de partis les laissent sceptiques. Un député pense qu'ils encouragent le chahut ou en sont même les instigateurs lorsque cela sert leurs intérêts.

le public à se désintéresser de la politique du fait de sa nature excessivement partisane. Et comme l'a dit un député, « un comportement irrespectueux réduit le respect qu'a le public pour l'institution ».

L'honorable Geoff Regan, le nouveau Président de la Chambre, a montré dès la première semaine de la nouvelle législature en décembre 2015, qu'il attache la plus haute importance au décorum. Dans sa première intervention à la Chambre, il a déclaré : « Je ne tolérerai pas le chahut, car il n'a pas sa place ici. Aucune conduite antiparlementaire ne sera admise. »<sup>6</sup> Mais il ne peut pas changer la culture à lui seul : si la Chambre doit être un lieu de travail civilisé, tous les partis, leaders et députés doivent considérer la civilité comme une priorité.

Si l'on veut que le Parlement ait sa raison d'être aux yeux des Canadiens—peu importe le système utilisé pour élire les députés—ces derniers doivent prouver que le gouvernement mérite que les citoyens lui accordent du temps et de l'attention.

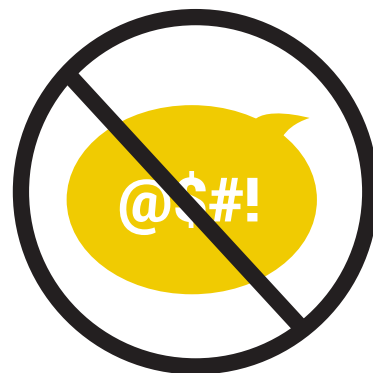
La 42<sup>e</sup> législature qui s'amorce est une bonne occasion d'envisager des changements, petits et grands, afin d'améliorer la culture sur la Colline du Parlement.

## PROCHAINES ÉTAPES

---

La politique, on le sait, attise les passions et les antagonismes, mais nous devrions, et pouvons, exiger qu'elle soit respectueuse. C'est naturel d'applaudir un collègue et d'éprouver de la frustration quand on estime que quelqu'un présente une situation sous un angle erroné. Mais il faut—et cela peut sembler curieux d'avoir à le dire en 2016—faire cesser immédiatement les attaques personnelles donnant à un collègue le sentiment d'être harcelé et exclu de la conversation. Les députés doivent se montrer plus respectueux envers leurs collègues, les institutions démocratiques dont ils font partie et le public canadien qu'ils servent. Une position que partage Geoff Regan : « Il faut élever le ton à la Chambre et rétablir la bienséance. Il faut que nous assurions le respect de l'un envers l'autre, malgré nos différences. »<sup>7</sup>

La civilité à la Chambre est un problème auquel beaucoup ont essayé de s'attaquer. Au fil des ans, il y a eu énormément de bonnes idées pour que la période des questions permette aux députés de bien travailler et aux Canadiens d'assister à de véritables débats politiques. Les suggestions qui suivent proviennent de nombreux universitaires, journalistes et personnalités influentes de partout au pays. Certaines ont été mises à l'essai, d'une façon sporadique, par des partis et des législatures. Prises isolément, ces idées resteront probablement sans effet, mais il y en a plusieurs qui—combinées à la volonté d'avoir un lieu de travail civilisé—pourraient faire du Parlement un endroit dont les Canadiens peuvent être fiers.



## MESURES PRÉVENTIVES

Les chefs de partis, les députés et les citoyens peuvent instaurer les changements recommandés ci-dessous pour éviter le chahut.



Pendant l'orientation des nouveaux députés, les partis peuvent leur demander explicitement d'éviter le chahut et leur montrer d'autres façons de manifester leur désaccord.



Les chefs de partis et le Président peuvent encourager une plus grande collégialité parmi les députés des différents partis, en trouvant des façons de socialiser entre eux ou en instaurant un roulement dans le plan de salle de la Chambre des communes. (C'est difficile d'invectiver quelqu'un avec qui on vient de prendre un repas ou de partager un petit bureau.)



Les partis et les députés peuvent réduire la rhétorique partisane en éliminant les points de discussion consignés, en posant des questions directes plutôt que suggestives et en donnant des réponses étoffées.



La Chambre pourrait accorder aux députés plus que les 35 secondes qui leur sont actuellement allouées pour qu'ils puissent poser des questions et donner des réponses plus étoffées.



Les Canadiens doivent rappeler aux députés que les spots « spirituels » de 30 secondes qui passent aux bulletins de nouvelles du soir ne prouvent pas qu'ils sont efficaces à Ottawa.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Les chefs de partis, les partis, les députés et les citoyens peuvent aider le Président à maintenir l'ordre en lui permettant d'imposer un décorum.



Le Président peut « nommer et blâmer » ceux qui chahutent pendant la période des questions.



Le Président peut pénaliser les députés qui chahutent en retirant une des interventions allouées à leurs partis politiques pendant la période des questions.



Le Président peut se prévaloir de son droit de déclarer irrecevable toute question qu'il juge contraire aux lignes directrices de la Chambre, notamment si elle comporte trop de propos partisans.



Le Président peut bannir des députés de la Chambre des communes ou leur infliger une amende.



# MÉTHODOLOGIE

## LA GENÈSE DE CETTE ÉTUDE

Les 305 personnes qui siégeaient à la Chambre des communes lors de ce sondage sont le reflet historique d'un moment et d'un lieu bien précis.

C'est la deuxième fois seulement que des députés canadiens étaient interrogés sur la question du chahut. Le premier sondage avait été préparé en 2011 par Mackenzie Grisdale, un membre du programme de stages parlementaires non partisans, pendant la 40<sup>e</sup> législature. À l'époque, les résultats avaient été publiés dans la Revue parlementaire canadienne, sur le blogue de Samara et dans les médias d'information nationaux. Samara a décidé, avec Mackenzie Grisdale, de s'intéresser à nouveau à la question, car le chahut et la civilité à la Chambre s'appliquent toujours au travail des députés.

## LE SONDRAGE DE 2015 SUR LE CHAHUT

Le sondage actuel a été mené d'avril à mai 2015. Les députés ont pu répondre en ligne ou sur papier. Ils ont reçu une première invitation par courriel, qui a été suivie de plusieurs rappels par courriel et d'un appel téléphonique au bureau. Samara a envoyé les sondages dans la langue privilégiée par les députés aux comptes de courriel de leurs ad-joints et à leurs comptes principaux, avec un lien menant vers la version PDF et le questionnaire Survey Monkey (également dans la langue demandée par chaque député). Tous les députés ont été assurés de l'anonymat de leurs réponses.

Au total, 29 députés ont répondu au sondage. Ils étaient alors 305 à siéger à la Cham-bre. Les chiffres fournis dans ce rapport sont basés sur le nombre de réponses obtenues pour chaque question, et non le nombre total de questionnaires, car les députés n'ont pas tous répondu à chaque question et ils ne sont pas représentatifs de la composition partisane de la Chambre à l'époque.

Les données ont été recueillies et analysées dans Excel. Étant donné le faible taux de participation, aucune analyse statistique poussée n'a été effectuée. Les réponses des députés devraient être considérées comme étant indicatives plutôt que définitives. Le rapport de 2015 vise à fournir un repère et à mettre en évidence l'opinion générale de l'ensemble des députés.

L'entrevue avec le Président de la Chambre de l'époque, l'honorable Andrew Scheer, a eu lieu le 7 mai 2015 et a duré environ 13 minutes.

Samara remercie sincèrement tous les participants d'avoir répondu honnêtement et contribué à une conversation importante sur la civilité à la Chambre. Le fait qu'une trentaine de députés ait pris le temps de répondre aux questions et de fournir des commentaires détaillés montre qu'ils tiennent à ce que les citoyens sachent ce qui se passe au Parlement du Canada.

D'autres études, au cours desquelles davantage de députés auront l'occasion de tester les conclusions de ce rapport, permettront d'étendre la portée de cette recherche.

### ET NOUS... DANS TOUT ÇA

En tant qu'organisme de bienfaisance menant des études à des fins éducatives, Samara Canada a pour vocation d'aider les Canadiens à comprendre comment le Parlement fonctionne et ce que font les députés au jour le jour. Dans le cadre du sondage, et vu le faible taux de réponse, nous avons appelé les bureaux des parlementaires pour faire un suivi. Parmi les bureaux qui nous ont répondu, 22 employés ont dit que les députés avaient une politique officielle mais stricte qui consiste à refuser de participer d'une façon générale à des études. Nous savons que les députés sont très pris. Mais parmi ceux que nous avons interviewés au moment de leur entretien de départ, beaucoup ont dit qu'une meilleure éducation civique inciterait les Canadiens à s'intéresser davantage à la démocratie. Selon nous, la participation des députés à des études publiques est importante pour permettre aux Canadiens de mieux comprendre le système politique et le travail des députés, et de les inciter à répondre aux sondages à l'avenir.

1. Sondage Dialogue national 2010 du Forum des politiques publiques du Canada – Pollara.  
Disponible à : <http://www.ppforum.ca/sites/default/files/PPF-Pollara-Communique.pdf>
2. La démocratie à 360° de Samara, 2015. Disponible à : [www.samaracanada.com/fr](http://www.samaracanada.com/fr).
3. Plusieurs députés ont parlé du chahut qui règne à la Chambre des communes, notamment Jay Hill et Glen Pearson, dans la *Revue parlementaire canadienne*. Consulter la section Autres ouvrages recommandés pour avoir les citations exactes.
4. 25 députés ont répondu à cette question.
5. Les Libéraux ont promis d'introduire la période des questions du premier ministre, d'habiliter le Président de la Chambre à demander des explications aux députés ou à leur imposer des sanctions pendant la période des questions, et à allouer plus de temps pour les questions ou les réponses.  
Disponible à : <https://www.liberal.ca/files/2015/08/un-gouvernement-juste-et-ouvert.pdf>
6. L'honorable Geoff Regan à la Chambre des communes, 3 décembre 2015. Retranscription intégrale disponible ici : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?%20Mode=1&Parl=42&Ses=1&DocId=8060901&Language=F>
7. Idem.

---

Pour en savoir davantage sur la civilité à la Chambre et trouver des idées pour réformer la période des questions, reportez-vous aux articles ci-dessous. Bien des idées proposées parmi les mesures préventives et disciplinaires proviennent de ces articles.

Joshua Borden, « Two Sword Lengths Apart: Decorum Within the Ontario Legislative Assembly », présenté à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de science politique, juin 2013. Disponible à : <https://www.cpsa-acsp.ca/papers-2013/Borden.pdf>.

Michael Chong; Libby Davies; Marlene Jennings; Mario Laframboise; Tom Lukiwski, « Proposition de réforme de la période des questions », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 33, n° 3, 2010. Disponible à : <http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=199&art=1391>.

Mackenzie Grisdale, « Le chahut à la Chambre des communes », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 34, n° 3, 2011. Disponible à : <http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=205&art=1447>.

Jay Hill, « Réflexions sur la réforme de la période des questions », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 33, n° 4, 2010. Disponible à : <http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=200&art=1405>

Glen Pearson, « Quelques réflexions personnelles sur la période des questions », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 33, n° 4, 2010.  
Disponible à : <http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=200&art=1404>.

---

Copyright © Samara Canada Janvier 2016

**Diffuseur** : Samara Canada

**Éditeur** : Damian Tarnopolsky

**Auteurs** : Mackenzie Grisdale, Kendall Anderson, Laura Anthony et Jane Hilderman

**Analyse des données** : Mackenzie Grisdale et Laura Anthony

**Illustratrice** : Geneviève Biloski

**Traduction** : Françoise Orvoine

**Donateurs** : Samara est un organisme caritatif indépendant financé principalement par la fondation de la famille MacMillan, la fondation Trillium de l'Ontario, Votre Canada, Votre Constitution, et Bennett Jones, ainsi que de nombreux autres particuliers et fondations dont la liste complète peut être consultée sur la page des donateurs et partenaires de notre site Web.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les groupes ayant contribué aux recherches et aux projets éducatifs de Samara afin d'accroître l'impact de notre travail. Nous vous invitons à faire un don à Samara afin de soutenir les initiatives, comme ce rapport, qui incitent les Canadiens à s'impliquer dans la démocratie. Visitez [www.samaracanada.com/fr](http://www.samaracanada.com/fr) ou communiquez avec nous au 416-960-7926 pour renforcer la démocratie et faire du Canada un pays meilleur.

# samara

UNE DÉMOCRATIE PLUS FORTE. UN CANADA MEILLEUR.



33, avenue Prince Arthur, Toronto (Ontario) M5R 1B2  
416-960-7926 | [info@samaracanada.com](mailto:info@samaracanada.com)

 @SamaraCDA  SamaraCanada  @SamaraCDA